



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

*Direction départementale  
des territoires et de la mer*

*Service environnement, montagne,  
transition écologique, forêt*

*Unité patrimoine naturel et chasse*

☞ VEUILLEZ ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES D'IMPRIMERIE

☞ En cas d'adresse mail ou postale incorrecte, l'autorisation ne pourra être transmise

Cadre réservé à l'administration  
DÉCISION DE L'ADMINISTRATION

Autorisation accordée le : .....

Numéro d'enregistrement : .....

P/ le Préfet, par délégation  
La cheffe du service SEMTEF

Joëlle Tislé

**ZONE PLAINE :  
AUTORISATION INDIVIDUELLE  
DE CHASSER LE SANGLIER EN PERIODE D'OUVERTURE ANTICIPEE**

Mon territoire est situé sur l'Unité de Gestion n°:

Je soussigné(e) :

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Code Postal et ville :

Je souhaite que cette autorisation me soit transmise par mail (traitement plus rapide) :

Adresse mail :

Agissant en qualité de :

Président de l'association de chasse :  ACCA  SOCIETE  AICA

Détenteur individuel du droit de chasse :

**sollicite l'autorisation de chasser le sanglier, sur les terrains où je détiens le droit de chasse, dans les conditions demandées ci-dessous, suivant les modalités fixées annuellement par le Préfet :**

**Pour répondre aux problématiques suivantes :**

Populations importantes de sangliers :  animaux estimés

Dégâts avérés aux cultures / forestiers :

Prévention des dégâts aux cultures / forestiers

Développer le tir à l'approche / à l'affût

Période de la demande	Mode de chasse	Localisation des interventions <sup>1</sup>	Chasse en RCFS	Destinataire
<b>UG 6, 7, 8, 9, 12, 14, 15, 16, 17</b>				
1 <sup>er</sup> juin au 14 août	<input type="checkbox"/> Approche / Affût		<input type="checkbox"/>	<b>DDTM</b>
<b>UG 1, 2, 3, 4, 5, 10, 11, 19</b>				
1 <sup>er</sup> juin au 30 juin	<input type="checkbox"/> Approche / Affût		<input type="checkbox"/>	<b>DDTM</b>
	<input type="checkbox"/> Chasse collective <sup>2</sup>	<b>Uniquement sur dégâts avérés</b>	<input type="checkbox"/>	<b>FDC 64</b>
1 <sup>er</sup> juillet au 14 août	<input type="checkbox"/> Approche / Affût		<input type="checkbox"/>	<b>DDTM</b>
	<input type="checkbox"/> Chasse collective <sup>2</sup>		<input type="checkbox"/>	<b>FDC 64</b>

<sup>1</sup> indiquer tout élément permettant de localiser les interventions sur la commune, quartiers, lieux dits, forêts ou boisement. Pour les AICA, Sociétés et privés, mentionner obligatoirement la ou les communes concernées

<sup>2</sup> Pour les détenteurs de territoire de chasse d'une superficie d'un seul tenant supérieure au seuil fixé par le SDGC (100 ha)

#### Je m'engage :

- à désigner par écrit les chasseurs autorisés à chasser à l'approche ou à l'affût le sanglier en ouverture anticipée ;
- à mettre la liste des chasseurs autorisés à disposition des agents chargés de la police de la chasse et de la direction départementale des territoires et de la mer sur simple demande ;
- pour les chasses collectives, à renseigner obligatoirement le carnet de chasse collective ;
- à rendre compte, par la saisie des résultats de prélèvement sur le site internet de la Fédération départementale des chasseurs ou par l'envoi des cartons de tirs, du bilan des actions de tirs en ouverture anticipée, dans les délais imposés par les arrêtés préfectoraux, et au plus tard avant le 15 septembre, du résultat des actions de tir en ouverture anticipée ;
- à respecter les conditions de chasse du sanglier prévues dans l'arrêté préfectoral d'ouverture anticipée pour la plaine, et dans l'arrêté préfectoral fixant les modalités d'exécution du plan de gestion sanglier pour la campagne cynégétique en cours.

**En cas de non-respect de ces engagements, je prends acte que la présente autorisation pourra être annulée et l'autorisation de chasse en anticipée pour la saison prochaine refusée.**

**J'atteste de la véracité des éléments portés à la présente demande. Dans le cas où je demande le traitement dématérialisé de ma demande, je prends acte qu'elle ne sera valable qu'à compter de l'apposition de ma signature dans la rubrique visée, à réception de l'autorisation approuvée par l'administration.**

Date :

Signature : (pour les traitements dématérialisés, veuillez indiquer la mention « Lu et approuvé »)



**Avis :**  Favorable  Défavorable

Pour approche / affût : Formulaire à adresser à la DDTM des Pyrénées-Atlantiques : [ddtm-drem@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:ddtm-drem@pyrenees-atlantiques.gouv.fr) ou par voie postale (Cité administrative – Boulevard Tourasse CS 57577 – 64032 PAU Cedex)

Pour chasse collective : Formulaire à adresser à la FDC 64 pour la demande de chasse collective : [fdc64@chasseurdefrance.com](mailto:fdc64@chasseurdefrance.com) ou par voie postale (Maison de la Nature – 12 boulevard Hauterive – 64000 PAU)